

Sujet : VIPST BENAT demande : Enquête Publique Anse du Pradet

Date : Wed, 25 Aug 2021 16:30:31 +0200

La destruction des posidonies au profit de quelques intérêts privés serait inacceptable. Les pétitionnaires favorables sont bien entendu les occupants du lotissement du Cap Bénat qui vont disposer du port pour leur seul profit. A qui faire croire qu'il y a intérêt public majeur dans cette affaire ? Accorder une dérogation serait une honte. Le Préfet et ses services devront résister aux fortes pressions. Croisons les doigts pour que le droit l'emporte dans ce département (à titre dérogatoire !). Saisissons les députés en cas d'avis favorable afin qu'une enquête soit diligentée.

Profil : particulier

Nom : VIPST

Prénom : BENAT

Ville : La Croix Valmer